



Assemblée générale

Distr. générale
4 août 1999
Français
Original: anglais

Cinquante-quatrième session

Point 78 d) de l'ordre du jour provisoire*

Examen de l'application des recommandations et décisions

adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire :

Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement

Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à l'Assemblée générale deux rapports concernant l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement : l'un établi par le Directeur de cet organisme, concernant les activités menées pendant la période de juillet 1998 à juin 1999 (voir annexe I); l'autre émanant du Conseil d'administration, contenant le projet de programme de travail de l'Institut pour 1999-2000 (voir annexe II).

* A/54/150.

Annexe I

Rapport du Directeur de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement, relatif aux activités de l'Institut de juillet 1998 à juin 1999

Résumé

En 1984, l'Assemblée générale a demandé au Directeur de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) de lui faire dorénavant un rapport chaque année. À cette fin, le Directeur a établi le présent document (relatif aux activités de l'Institut menées de juillet 1998 à juin 1999) à l'intention du Conseil d'administration de l'Institut, pour examen lors de la trente-troisième session du Conseil consultatif du Secrétaire général pour les questions de désarmement, qui s'est tenue du 28 au 30 juin 1999. Le Conseil d'administration est convenu que ce rapport serait présenté à l'Assemblée générale lors de sa cinquante-quatrième session.

La Directrice rend compte de la gestion, de la dotation en effectifs et du financement de l'UNIDIR. Elle souligne l'importance que la subvention inscrite au budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies revêt non seulement pour les opérations de l'Institut mais aussi pour la sauvegarde de son indépendance. Elle résume les activités de recherche consacrées aux grands thèmes suivants : sécurité mondiale et désarmement; sécurité régionale et désarmement; sécurité commune et désarmement. La Directrice fait une place également au vaste réseau dans le cadre duquel l'UNIDIR coopère avec d'autres instituts de recherche dans le monde entier. On trouvera en appendice une liste des ouvrages que l'Institut a publiés pendant la période considérée.

Conformément au Statut de l'UNIDIR, le Conseil d'administration a pris, le 28 juin 1999, trois dispositions concernant les travaux de l'Institut. Ayant tout d'abord examiné le rapport de la Directrice (voir ci-dessus) et rendu hommage au dévouement de ses collaborateurs, il a décidé de présenter ce document à l'Assemblée générale. Il a ensuite étudié le projet de programme d'activité pour 1999-2000. Il a fait plusieurs observations au sujet du programme de recherche, qui ont été dûment consignées dans le rapport (chapitre IV, «Activités prévues»), et en a approuvé une version légèrement modifiée qu'il présente ci-après à l'Assemblée. Il transmet enfin au Secrétaire général une recommandation tendant à ce qu'une subvention soit inscrite au budget ordinaire de 2000.

Les tableaux joints au rapport du Conseil d'administration contiennent la ventilation du montant actualisé des contributions volontaires à l'Institut pour 1998, 1999 et 2000 ainsi que les prévisions de recettes et de dépenses et les prévisions relatives aux ressources nécessaires pour 1999-2000. À ce jour, le montant des contributions volontaires à l'Institut s'élève à quelque 682 305 dollars.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1–2	4
II. Gestion et effectifs	3–4	4
III. Subvention inscrite au budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies	5–6	4
IV. Activités	7–36	4
A. Sécurité mondiale et désarmement	8–19	4
1. La Conférence du désarmement	9–10	4
2. Non-prolifération nucléaire et désarmement nucléaire	11–12	5
3. Armes biologiques	13–14	5
4. Technologies spatiales	15	5
5. Exécution des traités	16–17	5
6. Réflexions sur la sécurité et le désarmement	18–19	5
B. Sécurité régionale et désarmement	20–27	6
1. Maintien de la paix en Afrique	21	6
2. Maintien de la paix en général	22	6
3. Amérique latine	23	6
4. Moyen-Orient	24–25	6
5. Asie	26–27	6
C. Sécurité commune et désarmement	28–36	7
1. Les armes légères en Afrique de l'Ouest	29–31	7
2. Contrôle des armes légères par le contrôle des munitions	32	7
3. Perspectives régionales et transrégionales sur le trafic illicite des armes légères	33–34	7
4. Les séminaires du Forum de Genève sur les armes légères	35	7
5. Mines terrestres	36	8
V. Coopération	37–46	8
A. DATARIS	38–39	8
B. Forum du désarmement	40–41	8
C. Conférences, séminaires et réunions-débats	42–46	8
VI. Publications	47–49	9
Appendice. Publications de l'UNIDIR de juillet 1998 à juin 1999		10

I. Introduction

1. L'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) est un institut de recherche autonome au sein du système des Nations Unies. Il a été créé par l'Assemblée générale dans sa résolution 34/83 M du 11 décembre 1979 avec pour mission d'effectuer des recherches indépendantes sur le désarmement et la sécurité internationale.

2. Le présent rapport, qui couvre la période de juillet 1998 à juin 1999^a, est soumis en application des résolutions 39/148 H (par. 6), du 17 décembre 1984, et 45/62 G (par. 6), du 4 décembre 1990, par lesquelles l'Assemblée générale a invité le Directeur de l'Institut à lui faire rapport chaque année sur les activités de cet organisme.

II. Gestion et effectifs

3. Le travail de l'UNIDIR est effectué par un personnel dévoué mais peu nombreux : une directrice, un directeur adjoint, un assistant administratif, une secrétaire spécialisée dans les publications, un administrateur système, un coordinateur de projets, des rédacteurs pour le journal et les publications, et des attachés de recherche. Actuellement, les effectifs sont peu nombreux mais en augmentation, et la plupart des membres du personnel ont des contrats d'un an. Il est nécessaire de renforcer le personnel de base de l'Institut afin que celui-ci soit mieux à même d'effectuer son programme de recherche. Tout est mis en oeuvre pour augmenter les ressources financières de base de l'UNIDIR et celles affectées à ses projets, afin que le personnel puisse être étoffé et les contrats améliorés.

4. L'Institut réunit le personnel toutes les semaines et les chercheurs tous les mois, et organise des réunions semestrielles de planification stratégique. L'égalité des chances, la formation de personnels qualifiés et la notation figurent en bonne place parmi les préoccupations des responsables.

III. Subvention inscrite au budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies

5. Les efforts se poursuivent en vue d'accroître la part des dépenses administratives couvertes par des contributions liées; en revanche, les crédits non réservés demeurent peu abondants. Une subvention est donc également nécessaire pour l'exercice biennal prochain. Cet apport, qui sert à couvrir les dépenses de personnel permanent, directeur

compris, est importante non seulement sur le plan économique, mais aussi pour garantir l'indépendance de l'Institut. Il convient de relever que, depuis plusieurs années, la subvention n'a pas été ajustée pour tenir compte de l'inflation, alors que les traitements l'ont été. En 1996 et 1997, la subvention a été provisoirement ramenée de 220 000 à 213 000 dollars. Elle a été maintenue à ce niveau pour l'exercice biennal 1998-1999 et le sera à nouveau pour 2000-2001. L'UNIDIR espère que le montant pourra un jour en être majoré à proportion de l'inflation afin qu'elle ne continue pas de perdre de sa valeur.

6. Vu l'importance de la subvention versée par l'Organisation des Nations Unies, cette question doit demeurer à l'étude dans le cadre des efforts déployés pour faciliter l'accroissement des revenus à caractère facultatif, et il conviendrait de s'attacher à faire en sorte que le montant en soit porté à un niveau approprié et ajusté en fonction de l'inflation.

IV. Activités

7. Le programme de recherche de l'Institut comporte trois volets : a) sécurité mondiale et désarmement; b) sécurité régionale et désarmement; c) sécurité commune et désarmement.

A. Sécurité mondiale et désarmement

8. L'UNIDIR s'intéresse au premier chef aux questions de sécurité mondiale et de désarmement. Les travaux de recherche qu'il entreprend à ce titre portent notamment sur l'exécution des traités déjà ratifiés et sur les négociations en cours.

1. La Conférence du désarmement

9. L'UNIDIR a organisé ces dernières années un certain nombre de séminaires où l'accent était mis sur les questions de sécurité mondiale et sur celles qui intéressent la Conférence du désarmement. En janvier 1999, il a tenu plusieurs petites réunions avec des délégations de la Conférence afin de traiter du problème des stocks de matières fissiles. En avril 1999, l'Institut a publié *Fissile Material Stocks: Characteristics, Measures and Policy Options* (Stocks de matières fissiles : caractéristiques, mesures, grandes options), de William Walker et Frans Berkhout. Cet ouvrage vise à aider la Conférence du désarmement dans sa réflexion sur les différentes formules pouvant être envisagées quant à la gestion des stocks de matières fissiles. Au début de 1999,

l'UNIDIR a commandé une étude ayant pour objet d'actualiser l'inventaire des stocks de matières fissiles, d'évaluer les politiques nationales relatives à la production, à la destination et à la vérification des matières fissiles, et de répertorier les installations et les sites qui pourraient faire l'objet d'un accord de garanties. Des séminaires portant sur bon nombre des diverses questions intéressant la Conférence du désarmement sont prévus pour les mois à venir.

10. Le deuxième numéro du journal bilingue de l'Institut, *Forum du désarmement*, s'intitule «Les matières fissiles : portée, stocks et vérification». Établi avec le concours de 11 experts, il renferme une bibliographie actualisée sur les matières fissiles.

2. Non-prolifération nucléaire et désarmement nucléaire

11. En 1999, l'UNIDIR a lancé une série de séminaires axés sur diverses questions relatives au désarmement nucléaire. Tenu en mars dernier, le premier de ceux-ci sur le thème «Comment prévenir la guerre?» a été animé par l'Ambassadeur Jonathan Dean de l'Union of Concerned Scientists in the United States of America. Le deuxième «Reprenre l'initiative de réduire le péril nucléaire» s'est tenu en mai 1999 sous la direction de Michael Krepon, Président du Henry L. Stimson Center de Washington. D'autres traiteront de la levée de l'état d'alerte, des défenses contre les missiles, de la vérification et des processus de négociation. En août 1998, la Lettre de l'UNIDIR était consacrée à «La levée de l'état d'alerte des forces nucléaires».

12. En septembre 1998, l'Institut a organisé une réunion-discussion entre experts sur le thème «Implications of South Asia's nuclear tests for the non-proliferation and disarmament regimes» (Incidences des essais nucléaires en Asie du Sud sur les régimes de non-prolifération et de désarmement). Cinquante spécialistes venus de plus de 25 pays ont pris part aux échanges, dont l'UNIDIR a publié le compte rendu tant sur papier que sous forme électronique.

3. Armes biologiques

13. Mme Susan Wright de l'Université du Michigan a obtenu en 1998 une bourse de recherche sur la question des armes biologiques. Au début de ses travaux, entrepris sous les auspices de l'UNIDIR, elle a organisé une conférence sur le thème «Guerre biologique et désarmement : problèmes, perspectives et solutions possibles». Quarante experts du monde entier ont pris part à cette réunion, qui était ouverte à tous les États parties à la Convention sur les armes biologiques. Les actes de la conférence seront prochainement publiés par les presses universitaires. Depuis la fin de 1998,

M. Malcolm Dando de l'Université de Bradford est maître de recherche chargé de l'étude des efforts accomplis sur le plan international en vue de prévenir la prolifération et l'utilisation d'armes biologiques.

14. En décembre 1998, l'UNIDIR et le Quaker United Nations Office ont conjointement organisé un atelier sur le thème «Comment les visites peuvent-elles contribuer à renforcer la Convention sur les armes biologiques?». Tous les États parties à la Convention ont été invités à assister aux travaux. Les participants ont débattu des différentes positions sur les propositions relatives aux visites aléatoires, visites de clarification et visites facultatives. D'autres séminaires visant à faciliter les négociations sont prévus pour les mois à venir.

4. Technologies spatiales

15. Le projet de l'UNIDIR sur le transfert des technologies spatiales à double usage s'est achevé à la fin de 1998. Le rapport dont il fait l'objet, intitulé «*The Transfer of Dual-Use Outer Space Technologies: Confrontation or Cooperation?*» (Le transfert des technologies spatiales à double usage : affrontement ou coopération?), de Péricles Gasparini Alves, doit paraître en 1999.

5. Exécution des traités

16. En 1998, l'UNIDIR a mis en train une série de projets sur l'exécution des traités. Le premier de ceux-ci, qui porte sur les coûts d'exécution des traités de désarmement, consiste en une analyse coûts-avantages de l'exécution des traités, y inclus le coût du démantèlement des armes, des organismes d'exécution, des activités de vérification et de la tenue des diverses réunions des États parties.

17. Un second projet traite des problèmes communs aux organismes internationaux chargés de la mise en oeuvre de la Convention sur les armes chimiques, du Traité sur la non-prolifération et du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (à savoir, respectivement, l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, l'Agence internationale de l'énergie atomique et le Secrétariat technique provisoire de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires). Des discussions préliminaires ont eu lieu à la fin de 1998 et le premier d'une série de séminaires organisés en collaboration avec les organismes considérés s'est tenu à la mi-juin.

6. Réflexions sur la sécurité et le désarmement

18. L'UNIDIR a commencé en 1998 la rédaction d'un manuel de définitions de termes se rapportant à la maîtrise des armements, au désarmement et à la sécurité. Cet ouvrage, dont la publication est prévue pour 1999, doit servir de

référence aussi bien à l'étudiant qu'à l'agent d'exécution. La première édition paraîtra en anglais et en arabe. L'Institut souhaite vivement qu'il soit traduit en d'autres langues pour faciliter la compréhension des questions de désarmement, en particulier dans les pays qui connaissent mal ce domaine.

19. Ces 10 dernières années, plusieurs tentatives ont été faites en vue de reformuler l'agenda pour la sécurité et le désarmement. L'UNIDIR estime que l'heure est venue d'insuffler des idées nouvelles dans le processus multilatéral et d'aller au-delà d'arguments et de propositions aujourd'hui dépassés. À cet effet, l'Institut tient depuis la fin de 1998, une conférence électronique visant à rassembler les idées novatrices qui se font jour sur la question de l'agenda pour la sécurité. On peut accéder à la conférence, ouverte à tous, par le site Web de l'UNIDIR (<http://www.unog.ch/UNIDIR/>). Les propositions les plus intéressantes faites dans ce cadre contribueront à faciliter les discussions sur une quatrième session extraordinaire consacrée au désarmement. De plus, certains articles du premier numéro du *Forum du désarmement*, intitulé «Le nouveau débat sur la sécurité», étaient consacrés à de nouvelles réflexions sur la sécurité et le désarmement.

B. Sécurité régionale et désarmement

20. Le programme de recherche de l'UNIDIR a toujours accordé une grande importance aux questions de sécurité régionale. Ces deux dernières années, l'Institut a centré son attention sur l'Afrique, le Moyen-Orient, l'Amérique latine, l'Asie du Nord-Est, l'Asie du Sud et l'Asie centrale.

1. Maintien de la paix en Afrique

21. Outre les travaux qu'il consacre à la cérémonie de la «Flamme de la paix» au Mali et au moratoire sur les armes légères en Afrique de l'Ouest (voir sect. C.1 ci-dessous), l'UNIDIR a chargé Eric Berman et Katie Sams d'effectuer une étude sur le maintien de la paix en Afrique, intitulée «Peacekeeping in Africa: meeting the growing demand». Ces deux chercheurs étudient la tendance de plus en plus marquée à confier la gestion des opérations de paix en Afrique à des organisations régionales et sous-régionales. L'Institute for Security Studies (ISS) d'Afrique du Sud collabore au projet. Certains des résultats de ces travaux ont été publiés en 1998 sous diverses formes, notamment un rapport intitulé «Constructive Disengagement: Western Efforts to Develop African Peacekeeping» a été publié dans la collection monographique de l'ISS (No 33, décembre 1998). L'UNIDIR, en collaboration avec l'ISS, fera paraître un ouvrage à ce sujet en 1999.

2. Maintien de la paix en général

22. En 1998, l'UNIDIR a publié *Sensors for Peace: Applications, Systems and Legal Requirements for Monitoring in Peace Operations*. Cet ouvrage, publié sous la direction de Jürgen Altmann, Horst Fischer et Henny van der Graaf, examine quelques-unes des technologies disponibles pour les opérations de paix et la meilleure façon de les utiliser.

3. Amérique latine

23. Dans le cadre de son programme de bourses, l'UNIDIR a accueilli en 1998 un chercheur brésilien, Marcos Rosas Degaut Pontes, qui a participé à son programme de recherche sur les armes légères et la sécurité commune.

4. Moyen-Orient

24. Faisant suite aux travaux antérieurs de l'UNIDIR sur le Moyen-Orient et le rôle de l'imagerie satellitaire, l'Institut et le Cooperative Monitoring Centre à Sandia National Laboratories, Albuquerque (États-Unis), ont tenu, en septembre 1998, une conférence sur les possibilités d'utilisation des images satellitaires commerciales au Moyen-Orient. Des experts venant de différents pays du Moyen-Orient et d'autres régions ont pris part à cette réunion, dont l'UNIDIR publiera les actes en 1999.

25. L'ouvrage intitulé *Non-Offensive Defence in the Middle East*, publié sous la direction de Bjørn Møller, Gustav Däniker, Shmuel Limone et Ioannis Stivachtis à la fin de 1998, est le résultat de l'atelier organisé par l'UNIDIR en 1996 sur la coopération et la sécurité au Moyen-Orient.

5. Asie

26. Depuis les essais nucléaires effectués par l'Inde et le Pakistan en mai 1998, des efforts considérables sont faits pour réduire la tension en Asie du Sud. Dans ce contexte, l'UNIDIR a organisé pendant deux jours, en novembre 1998, un débat sur les mesures de confiance en Asie du Sud. À cette occasion, des experts gouvernementaux et non gouvernementaux ont étudié des exemples concrets de mesures de confiance dans certaines régions, et plus particulièrement l'historique de ce processus en Asie du Sud. Les participants ont présenté diverses mesures pratiques pour faciliter l'instauration d'un climat de confiance dans la région. Un bref compte rendu de la réunion a été publié sur le site Web de l'UNIDIR et en version papier en décembre 1998. Un compte rendu plus détaillé sera publié en 1999.

27. L'UNIDIR a commencé, fin 1998, l'élaboration d'études sur une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale et sur la situation des armes nucléaires tactiques en Europe.

C. Sécurité commune et désarmement

28. Les armes légères et les armes de petit calibre tuent des millions de personnes lors de conflits dans le monde. L'UNIDIR s'intéresse à cette question depuis de nombreuses années.

1. Les armes légères en Afrique de l'Ouest

29. Au vu du succès rencontré par la conférence de l'UNIDIR tenue à Bamako, à la fin de 1996 (au cours de laquelle l'idée d'un moratoire sur les armes légères pour l'Afrique de l'Ouest a éveillé une nouvelle résonance politique), l'UNIDIR a entrepris un projet de recherche sur le processus de paix au Mali. Cette étude est centrée sur la méthode qui a permis de rassembler les armes légères dans ce pays pour aboutir à la cérémonie de la «Flamme de la paix». L'Institut a consacré deux ouvrages, un rapport, une étude technique et une note à ce projet.

30. Une partie des travaux a été effectuée en collaboration avec le groupe de travail sur la transformation des conflits de l'Université d'Helsinki, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ayant fourni l'essentiel de l'apport intellectuel, de la contribution financière et du soutien moral au Mali. Robin Edward Poulton, maître de recherche à l'UNIDIR a mené cette étude en collaboration avec Ibrahim ag Youssouf, fonctionnaire du PNUD au Mali. Ils ont publié *A Peace of Timbuktu*, ouvrage paru en français sous le titre *La paix de Tombouctou*. Leur étude a dégagé un certain nombre de conclusions et d'options à l'intention des décideurs en ce qui concerne la prévention de conflits et le désarmement. Les enseignements tirés de l'expérience au Mali ont été analysés dans le rapport de Robin Edward Poulton, Ibrahim ag Youssouf, et Jacqueline Seck, intitulé *Collaboration internationale et construction de la paix en Afrique de l'Ouest : l'exemple du Mali*.

31. Fin 1998, un projet a été lancé pour faciliter la mise en oeuvre d'un moratoire sur les armes légères. L'objectif visé était d'encourager des débats sur les politiques de sécurité nationales et le contrôle des armes légères dans certains pays de l'Afrique de l'Ouest.

2. Contrôle des armes légères par le contrôle des munitions

32. En 1998, l'UNIDIR a entrepris, en coordination avec le Département des affaires de désarmement, au Siège, une étude sur les munitions pour armes légères. Son directeur adjoint, M. Christophe Carle, est membre du Groupe d'étude, de même que le colonel Ilkka Tiihonen (Finlande), qui a

travaillé à l'Institut à la fin de 1998. L'étude sera soumise à l'Assemblée générale et complétera les travaux du Groupe d'experts gouvernementaux sur les armes légères (voir A/52/298). Elle apportera des éléments solides et détaillés permettant d'évaluer dans quelle mesure la maîtrise des munitions peut contribuer aux efforts en vue d'arrêter la prolifération et l'utilisation des armes légères. Pour pouvoir évaluer les possibilités d'action, il faut disposer d'informations techniques précises et analyser la production et le commerce des munitions, leur marquage et d'autres moyens de les localiser.

3. Perspectives régionales et transrégionales sur le trafic illicite des armes légères

33. L'UNIDIR a lancé en 1999 un projet visant à étudier les mouvements d'armes légères illicites dans le monde. Dans la première partie, Bobi Pirseyedi, un chercheur finlandais, qui mène cette étude, examine les mouvements d'armes illicites en Asie centrale en tant que conséquence des conflits prolongés en Afghanistan.

34. L'étape suivante du projet consiste à examiner les mouvements d'armes illicites dans la Fédération de Russie, le Caucase et l'Europe orientale, une attention particulière étant accordée au rôle joué par le crime organisé dans la conduite pratique des activités de contrebande. Le projet examinera ensuite les mouvements d'armes légères de l'Asie du Sud vers l'Asie du Nord-Est. D'autres travaux pourraient porter sur les mouvements d'armes illicites au Moyen-Orient, en Europe, en Afrique et aux Amériques, ce qui permettrait d'établir une carte mondiale des principaux itinéraires empruntés par les trafiquants. Ils permettraient en outre d'analyser l'incidence du trafic sur les conflits.

4. Les séminaires du Forum de Genève sur les armes légères

35. Le Forum de Genève est un programme de coopération entre l'UNIDIR, le Quaker United Nations Office et l'Institut universitaire de hautes études internationales de Genève, qui a démarré en 1998. Il se compose de séminaires qui traitent du contrôle de la dissémination des armes légères. Des experts internationaux font des exposés sur un sujet touchant à leur domaine de compétence, qui sont suivis de questions et d'un débat. Ont été notamment invités Herbert Wulf, Chris Smith, Ed Laurance, Eric Berman, David Meedings, Robin Copeland, l'Ambassadeur Donawaki, l'Ambassadeur Mernier et Graciela Uribe de Lozano.

5. Mines terrestres

36. Comme suite au projet mené en collaboration avec le Centre commun de recherche de la Commission européenne situé à Ispra (Italie) en vue de la publication d'un numéro spécial de la *Lettre de l'UNIDIR* consacré à l'élimination des mines terrestres, des représentants de l'Institut ont participé à plusieurs réunions concernant les mines. On mentionnera notamment la réunion de la Commission des conseillers sur la détection des mines sur la base de normes opérationnelles, qui s'est tenue au Centre commun de recherche; un colloque international et une exposition sur les techniques de déminage, organisés à Ispra en septembre et octobre 1998; et la première Conférence des États parties à la Convention d'Ottawa, tenue à Maputo en mai 1999. L'UNIDIR prépare actuellement un numéro du *Forum du désarmement* consacré à l'application de la Convention d'Ottawa qui doit sortir en novembre 1999.

V. Coopération

37. Une des principales missions de l'UNIDIR consiste à coopérer activement avec les institutions spécialisées, et les autres organismes des Nations Unies, et à collaborer avec d'autres organisations qui s'occupent de désarmement. L'Institut a établi un certain nombre de programmes formels et informels et des accords de travail avec diverses organisations.

A. DATARIS

38. En collaboration avec l'Institut international de recherches pour la paix de Stockholm (SIPRI), l'UNIDIR a créé une base de données en ligne concernant les instituts et projets de recherche du monde entier. Un mot de passe permet aux instituts d'accéder à la base de données par le site Web de l'UNIDIR afin d'actualiser leurs informations.

39. L'UNIDIR, qui actualise et remodèle fréquemment son site Web, communique de plus en plus couramment avec les chercheurs au moyen de ce site Internet ou par courrier électronique. Il peut ainsi publier ses documents sous forme électronique et atteindre certaines régions du monde qui jusqu'ici étaient difficiles d'accès. L'échange d'informations électroniques lui permet aussi de se tenir au courant des faits nouveaux en matière de sécurité et de désarmement, ce qui facilite ses travaux de recherche.

B. *Forum du désarmement*

40. L'UNIDIR publie en deux langues une revue trimes-trielle, *Forum du désarmement*, qui jusqu'à la fin de 1998 s'intitulait *Lettre de l'UNIDIR*. L'année 1998 a marqué le dixième anniversaire de la *Lettre* et, à cette occasion, l'Institut a décidé de changer le style de la revue, de la moderniser et de la rebaptiser pour montrer qu'elle est devenue un périodique en bonne et due forme. Le dernier numéro de la *Lettre* fait le point des 10 ans d'existence de la publication et renferme des articles sur le thème «Désarmement et sécurité : bilan d'une décennie».

41. Chaque numéro du *Forum du désarmement* traite d'un thème se rapportant à la sécurité et au désarmement. On y trouve des communications d'experts sur ce sujet, des articles plus courts qui traitent d'autres sujets, ainsi que des résumés des projets de recherche en cours et des publications récentes de l'UNIDIR. Celui-ci encourage les autres instituts à lui faire part de leurs activités pour qu'il les mentionne dans sa revue. Le premier numéro de *Forum du désarmement* est consacré au nouveau débat sur la sécurité et, le deuxième aux matières fissiles (portée, stocks et vérification)

C. Conférences, séminaires et réunions-débats

42. L'UNIDIR organise à Genève et dans d'autres régions du monde différents types de réunions de recherche dont l'objectif est double : examiner les questions de sécurité, de maîtrise des armements et de désarmement, et encourager la coopération avec les instituts de recherche dans les domaines considérés et entre ces établissements.

43. L'Institut offre aux instituts de recherche et aux organisations nationales et internationales spécialisées dans les questions de désarmement et de sécurité internationale un lieu de rencontre par voie électronique qui leur permet de mieux se connaître. L'organisation de conférences électroniques permet de réduire les dépenses ainsi que la durée sur laquelle s'étendent normalement les conférences internationales. L'Institut tient actuellement une conférence électronique sur la reformulation de l'agenda pour le désarmement et la sécurité. L'accès à cette conférence peut se faire par l'intermédiaire du site Web de l'UNIDIR.

44. En coopération avec le Quaker United Nations Office et l'Institut universitaire de hautes études internationales de Genève, l'UNIDIR a créé sous le nom de «Forum de Genève» un lieu de rencontre qui permet aux diplomates et aux chercheurs d'échanger des informations et de participer à des débats informels. Les experts invités interviennent sur un sujet donné, des questions leur sont ensuite posées, suivies

par un débat informel. En 1998, le Forum a centré son attention sur les problèmes de dissémination des armes légères (voir par.35).

45. L'UNIDIR a resserré sa coopération avec divers instituts et organisations à travers le monde. En 1998, il a participé au troisième Forum international sur la sécurité à Zurich, ainsi qu'aux réunions organisées par le réseau d'information européen sur les relations internationales et les études sectorielles (EINIRAS), dont l'objet est de favoriser les rapports entre les instituts et les organisations apparentées en Europe. L'UNIDIR était représenté au Comité directeur de l'EINIRAS de 1995 à 1998.

46. L'UNIDIR a aussi renforcé sa coopération avec le Département des affaires de désarmement. Il participe, par exemple, au Mécanisme de coordination de l'action concernant les armes légères (CASA), qui regroupe les départements et organismes des Nations Unies qui exécutent des programmes relatifs au contrôle de ces armes. Le CASA est un mécanisme de consultations, d'information, d'échanges, de répartition des priorités entre les départements et les organismes. Les modalités d'échange d'informations entre le Département des affaires de désarmement et l'UNIDIR sur les activités à venir ont été fixées et des plans sont en cours d'élaboration pour organiser conjointement des séminaires.

VI. Publications

47. La publication de la nouvelle revue trimestrielle de l'UNIDIR, *Forum du désarmement*, a démarré en 1999, et chaque numéro de cette publication bilingue traite d'un thème particulier.

48. Toutes les publications de l'Institut sont actuellement remaniées afin d'élargir leur lectorat. Depuis le second semestre de 1998, la conception de toutes les couvertures a été revue afin de les rendre plus attrayantes et d'assurer une continuité dans la présentation. On revoit également la mise en page afin de faciliter la lecture.

49. L'appendice au présent rapport contient une liste des publications de l'UNIDIR de juillet 1998 à juin 1999.

Note

^a Les rapports précédents sur les activités de l'Institut ont été publiés sous les cotes A/38/475, A/39/553, A/40/725, A/41/676, A/42/607, A/43/686, A/44/421, A/45/392, A/46/334, A/47/345, A/48/270, A/49/329, A/50/416, A/51/364, A/52/272 et A/53/187.

Appendice

Publications de l'UNIDIR de juillet 1998 à juin 1999

Rapports de recherche

Curbing Illicit Trafficking in Small Arms and Sensitive Technologies : An Action-Oriented Agenda, publié sous la direction de Péricles Gasparini Alves et Daiana Cipollone, 1998, 286 pages (publication des Nations Unies, numéro de vente : GV.E.98.0.8). Également disponible en espagnol : *Represión del tráfico ilícito de armas pequeñas y tecnologías sensibles : Una agenda orientada hacia la acción*, publié sous la direction de Péricles Gasparini et Daiana Cipollone, 1998, 288 pages (publication des Nations Unies, numéro de vente : GV.S.98.0.8).

Non-offensive Defence in the Middle East, publié sous la direction de Bjørn Møller, Gustav Däniker, Shmuel Limone et Ioannis A. Stivachtis, 1998, 150 pages (publication des Nations Unies, numéro de vente : GV.E.98.0.27).

Sensors for Peace : Applications, Systems and Legal Requirements for Monitoring in Peace Operations, publié sous la direction de Jürgen Altmann, Horst Fisher et Henry J. van der Graaf, 1998, 298 pages (publication des Nations Unies, numéro de vente : GV.E.98.0.28).

The Implications of South Asia's Nuclear Tests for the Non-Proliferation and Disarmament Regimes, 1999, 28 pages (publication des Nations Unies, Note de l'UNIDIR No 2/99).

Collaboration internationale et construction de la paix en Afrique de l'Ouest : l'exemple du Mali, par Robin Edward Poulton, Ibrahim ag Youssouf et Jacqueline Seck, 1999, 64 pages (publication des Nations Unies, Note de l'UNIDIR No 4/99).

Fissile Material Stocks : Characteristics, Measures and Policy Options, publié sous la direction de William Walker et Frans Berkhout, 1999, 66 pages (publication des Nations Unies, numéro de vente : GV.E.99.0.15).

La paix de Tombouctou – Gestion démocratique, développement et construction africaine de la paix, par Robin Edward Poulton et Ibrahim ag Youssouf, 1998, 437 pages (publication des Nations Unies, numéro de vente : GV.F.98.0.3).

Notes de l'UNIDIR

Curbing Illicit Trafficking in Small Arms and Sensitive Technologies : An Action-Oriented Agenda / Represión del tráfico ilícito de armas pequeñas y tecnologías sensibles : Una agenda orientada hacia la acción, Note de l'UNIDIR No 2/1998.

Non-Offensive Defence in the Middle East?, Note de l'UNIDIR No 3/1998.

Sensors for Peace : Applications Systems and Legal Requirements for Monitoring in Peace Operations, Note de l'UNIDIR No 4/1998.

Lettre de l'UNIDIR (trimestrielle)

No 38 Nuclear De-alerting : Taking a Step Back.
La levée de l'état d'alerte des forces nucléaires.

No 39* Disarmament and Security: The Past Decade.
Désarmement et sécurité : bilan d'une décennie.

* Fin de séries.

Forum du désarmement

One 1999 The New Security Debate.

Un 1999 Le nouveau débat sur la sécurité.

Two 1999 Fissile Materials : Scope, Stocks and Verification.

Deux 1999 Un traité sur les matières fissiles : portée, stocks et vérification.

Annexe II

Rapport du Conseil d'administration de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement et projet de programme de travail pour 1999-2000

Résumé

En 1984, l'Assemblée générale a demandé au Directeur de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) de lui faire dorénavant un rapport chaque année. À cette fin, le Directeur a établi le présent document (relatif aux activités de l'Institut menées de juillet 1998 à juin 1999) à l'intention du Conseil d'administration de l'Institut, pour examen lors de la trente-troisième session du Conseil consultatif du Secrétaire général pour les questions de désarmement, qui s'est tenue du 28 au 30 juin 1999. Le Conseil d'administration est convenu que ce rapport serait présenté à l'Assemblée générale lors de sa cinquante-quatrième session.

La Directrice rend compte de la gestion, de la dotation en effectifs et du financement de l'UNIDIR. Elle souligne l'importance que la subvention inscrite au budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies revêt non seulement pour les opérations de l'Institut mais aussi pour la sauvegarde de son indépendance. Elle résume les activités de recherche consacrées aux grands thèmes suivants : sécurité mondiale et désarmement; sécurité régionale et désarmement; sécurité commune et désarmement. La Directrice fait une place également au vaste réseau dans le cadre duquel l'UNIDIR coopère avec d'autres instituts de recherche dans le monde entier. On trouvera en appendice une liste des ouvrages que l'Institut a publiés pendant la période considérée.

Conformément au Statut de l'UNIDIR, le Conseil d'administration a pris, le 28 juin 1999, trois dispositions concernant les travaux de l'Institut. Ayant tout d'abord examiné le rapport de la Directrice (voir ci-dessus) et rendu hommage au dévouement de ses collaborateurs, il a décidé de présenter ce document à l'Assemblée générale. Il a ensuite étudié le projet de programme d'activité pour 1999-2000. Il a fait plusieurs observations au sujet du programme de recherche, qui ont été dûment consignées dans le rapport (chapitre IV, «Activités prévues»), et en a approuvé une version légèrement modifiée qu'il présente ci-après à l'Assemblée. Il transmet enfin au Secrétaire général une recommandation tendant à ce qu'une subvention soit inscrite au budget ordinaire de 2000.

Les tableaux joints au rapport du Conseil d'administration contiennent la ventilation du montant actualisé des contributions volontaires à l'Institut pour 1998, 1999 et 2000 ainsi que les prévisions de recettes et de dépenses et les prévisions relatives aux ressources nécessaires pour 1999-2000. À ce jour, le montant des contributions volontaires à l'Institut s'élève à quelque 682 305 dollars.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Examen du rapport de la Directrice sur les activités de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement	1–7	14
II. Gestion et effectifs	8–9	14
III. Subvention inscrite au budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies	10–13	14
IV. Activités	14–44	15
A. Sécurité mondiale et désarmement	15–32	15
1. La Conférence du désarmement	16	15
2. Non-prolifération nucléaire et désarmement nucléaire	17–19	15
3. Armes biologiques	20–22	15
4. Technologies spatiales	23	15
5. Exécution des traités	24–27	15
6. Réflexions sur la sécurité et le désarmement	28–32	16
B. Sécurité régionale et désarmement	33–38	16
1. Maintien de la paix en Afrique	33–35	16
2. Moyen-Orient	36	16
3. Asie	37–38	16
C. Sécurité commune et désarmement	39–44	16
1. Les armes légères en Afrique de l'Ouest	39	16
2. Contrôle des armes légères par le contrôle des munitions	40	17
3. Perspectives régionales et transrégionales sur le trafic illicite des armes légères	41	17
4. Les séminaires du Forum de Genève sur les armes légères	42	17
5. Mines terrestres	43	17
6. Militarisation des camps de réfugiés	44	17
V. Coopération	45–53	17
A. DATARIS	45	17
B. Le site Web de l'UNIDIR	46	17
C. Forum du désarmement	47	18
D. Conférences, séminaires et réunions-débats	48	18
E. Collaboration avec d'autres institutions	49	18
F. Collaboration au sein du système des Nations Unies	50–52	18
G. Publications	53	18
VI. Financement	54–55	18

Tableaux

1.	État des contributions volontaires à l'UNIDIR pour 1998	20
2.	État des contributions volontaires pour 1999	21
3.	État des contributions volontaires pour 2000	21
4.	Prévisions de recettes et de dépenses pour 1999 et 2000	22
5.	Prévisions des ressources nécessaires pour 1999 et 2000	23

I. Examen du rapport de la Directrice sur les activités de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement

1. Conformément aux dispositions de l'alinéa i) du paragraphe 2 de l'article IV du Statut de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement^a (UNIDIR), la Directrice, Mme Patricia Lewis, a, le 28 juin 1999, rendu compte au Conseil d'administration des activités de l'Institut pour la période allant de juillet 1998 à juin 1999 (voir annexe I). Ce rapport faisait suite au rapport préliminaire oral sur les activités de l'Institut pour la période allant de juillet 1998 à janvier 1999, que la Directrice avait présenté au Conseil d'administration à sa trente-deuxième session, en janvier 1999, à Genève.

2. À sa session de Genève, le Conseil d'administration a pris note avec intérêt du rapport préliminaire de la Directrice. Il a encouragé celle-ci à explorer la possibilité de faire indexer sur le coût de la vie la subvention versée par l'Organisation des Nations Unies au budget de l'Institut. La Directrice a pris note des suggestions formulées par plusieurs membres du Conseil sur l'orientation du programme de l'Institut.

3. À la trente-troisième session du Conseil, les membres ont constaté que le programme de travail pour 1998-1999 avait été mis en oeuvre de façon exemplaire. Le Conseil a félicité la Directrice, le Directeur adjoint et le personnel de l'Institut pour avoir pleinement exécuté le programme de l'année écoulée.

4. Le Conseil a loué à l'unanimité la Directrice pour ses activités de collecte de fonds.

5. Le Conseil a approuvé le rapport de la Directrice qui doit être présenté à l'Assemblée générale.

6. Le Conseil a examiné le projet de programme de travail pour 1999-2000 soumis par la Directrice. Il a formulé plusieurs propositions sur les projets en cours et futurs et la Directrice s'est engagée à en tenir compte dans la mesure où le permettront les ressources financières et humaines dont dispose l'Institut.

7. Le Conseil a approuvé le projet de programme de travail qui sera présenté à l'Assemblée générale (voir sect. IV ci-après).

II. Gestion et effectifs

8. Le Conseil a noté que les activités de l'UNIDIR étaient menées à bien par un personnel dévoué mais peu nombreux : une directrice, un directeur adjoint, un assistant administratif, un secrétaire spécialisé dans les publications, un gestionnaire de systèmes, un coordonnateur de projets, des éditeurs pour le journal et les livres et des chercheurs. Il a également noté que la plupart des fonctionnaires étaient recrutés sur des contrats d'un an. Comme la Directrice, il estimait qu'un personnel de base plus nombreux était nécessaire pour renforcer les activités de recherche menées à l'Institut et appuyait les efforts qu'elle déployait pour accroître les ressources de base de l'UNIDIR et les fonds affectés aux projets en vue d'augmenter les effectifs et d'améliorer les contrats offerts aux fonctionnaires.

9. Le Conseil a encouragé la Directrice à continuer de tenir des réunions hebdomadaires du personnel, des réunions mensuelles de recherche et des réunions bisannuelles de planification stratégique et d'attacher une grande importance à l'égalité des chances, à la formation du personnel et à l'évaluation des fonctionnaires.

III. Subvention inscrite au budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies

10. Le Conseil a noté que, malgré des efforts constants pour accroître la part des contributions liées dans le financement des coûts administratifs, les contributions non réservées restaient faibles. Une subvention était donc nécessaire pour l'exercice à venir. Le Conseil a reconnu l'importance, à la fois sur le plan financier et pour le maintien de l'indépendance de l'Institut, des subventions reçues, qui permettaient de couvrir les coûts du personnel permanent, dont la Directrice.

11. Pendant l'exercice 1996-1997, le montant de cette subvention avait été provisoirement ramené de 220 000 dollars à 213 000 dollars. Il était resté à ce niveau pour l'exercice biennal 1998-1999 et le même montant était prévu pour l'exercice 2000-2001. Le Conseil a exprimé l'espoir qu'il serait possible un jour de revenir au niveau d'avant 1996 afin que la valeur de la subvention ne continue pas de diminuer.

12. Le Conseil a en outre constaté avec regret que, depuis plusieurs années, le montant de la subvention n'avait pas été corrigé de l'inflation. Étant donné l'importance de la subvention de l'ONU pour le fonctionnement de l'Institut, le Conseil

demandait que le service financier compétent, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et la Cinquième Commission suivent cette question.

13. Conformément au paragraphe 3 de l'article VIII du Statut de l'Institut, le Conseil a décidé à l'unanimité de transmettre au Secrétaire général, par le biais du présent rapport, une recommandation concernant une subvention prélevée sur le budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies pour l'an 2000.

IV. Activités

14. Le programme de recherche de l'Institut envisage la sécurité et le désarmement à trois niveaux : a) au niveau mondial; b) au niveau régional; et c) au niveau des populations.

A. Sécurité mondiale et désarmement

15. L'UNIDIR centre une grande partie de ses activités sur les questions de sécurité mondiale et de désarmement. Ceci implique notamment une recherche sur l'exécution des traités déjà conclus et sur les questions se rapportant aux négociations en cours.

1. La Conférence du désarmement

16. Tout ce qui a trait aux travaux de la Conférence du désarmement à Genève demeurera au centre des efforts de l'UNIDIR. L'Institut publiera de nouveaux rapports sur la maîtrise des matières fissiles et sur les technologies spatiales. Il prévoit de tenir des séminaires sur le désarmement nucléaire, les matières fissiles, les défenses antimissiles et sur le bilan des efforts de maîtrise des armements et de désarmement. Il prévoit également de consacrer un forum aux structures et méthodes de travail de la Conférence du désarmement.

2. Non-prolifération nucléaire et désarmement nucléaire

17. L'UNIDIR continuera de tenir des séminaires-débats sur diverses questions ayant trait au désarmement nucléaire. Les séminaires futurs porteront sur la levée de l'état d'alerte, les défenses antimissiles, la vérification, les processus de négociation et les armes nucléaires tactiques. L'UNIDIR a également fait faire une étude sur la proposition de création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale et il a entrepris d'éditer un ouvrage sur les armes nucléaires tactiques en Europe centrale. Il consacrera en outre une étude

approfondie à la maîtrise et à la réduction des armes nucléaires tactiques et à courte portée.

18. Le numéro un, 2000, de la revue trimestrielle *Forum du désarmement* sera consacré à la Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, en avril-mai 2000. Les auteurs y analyseront les difficultés inhérentes au Traité et au processus d'examen et proposeront des mesures concrètes pour l'avenir.

19. L'UNIDIR élabore actuellement un projet de recherche sur les mesures de contrôle des exportations et leur application en vue d'apprécier les perspectives d'avenir.

3. Armes biologiques

20. Deux chargés de recherche invités poursuivront leurs travaux sur la maîtrise des armements biologiques et la guerre biologique.

21. L'UNIDIR et le Quaker United Nations Office ont l'intention de tenir de nouvelles réunions-débats sur des thèmes se rapportant aux négociations concernant un protocole à la Convention sur les armes biologiques, comme par exemple le transfert de technologie, le contrôle des exportations et les enquêtes sur le terrain.

22. Afin de déterminer comment les États peuvent avoir accès aux technologies des armes biologiques, l'UNIDIR examine, en collaboration avec le Centre de règlement des conflits de l'Université du Cap (Afrique du Sud), de quelle manière l'Afrique du Sud a acquis, pendant l'apartheid, ses vastes connaissances spécialisées dans le domaine des armes chimiques et biologiques. Des monographies concernant d'autres pays pourraient également être entreprises.

4. Technologies spatiales

23. Un rapport sur la recherche concernant le transfert des technologies spatiales à double usage doit paraître en 1999-2000 et l'UNIDIR entreprend également un projet de recherche sur les défenses antimissiles et en particulier sur leurs liens avec les technologies spatiales.

5. Exécution des traités

24. La première phase du projet de l'UNIDIR sur les dépenses afférentes à l'exécution des traités sur le désarmement démarrera pendant le deuxième semestre de 1999 et le projet devrait être achevé avant la fin de l'an 2000.

25. La première réunion consacrée à l'étude des solutions adoptées dans des cas similaires par des organes chargés du suivi d'instruments multilatéraux s'est tenue en juin 1999 et le débat a porté sur le traitement des informations.

26. Le respect des traités internationaux est l'un des aspects essentiels de la sécurité internationale et l'UNIDIR prépare pour 2000 une étude sur les façons de prévenir et de gérer les manquements.

27. Le numéro trois, 1999, du *Forum du désarmement* met l'accent sur les régimes d'inspection sur le terrain.

6. Réflexions sur la sécurité et le désarmement

28. L'UNIDIR entreprendra une analyse des conséquences de l'intervention militaire : il étudiera l'évolution des règles d'intervention au fil des ans et examinera en particulier les situations où l'intervention militaire avait pour but de prévenir la violation des droits de l'homme. Il passera en revue les différents types d'intervention et en examinera les conséquences : mouvements de personnes déplacées et de réfugiés, décès et dégradation des infrastructures. Cette étude aboutira à la publication d'un ouvrage et à des réunions-débats.

29. L'étude entreprendra un projet de recherche sur les nouvelles technologies susceptibles de déboucher, à très long terme, sur de nouveaux types de systèmes d'armes. Les progrès réalisés dans les domaines des explosifs classiques et de la désignation automatisée d'objectifs seront parmi les thèmes centraux de ce travail.

30. L'ouvrage de l'UNIDIR sur les termes utilisés dans le domaine de la maîtrise des armements, du désarmement et de la sécurité devra être terminé, ainsi que sa traduction en arabe, avant la fin de 1999.

31. L'Institut maintiendra le forum sur un nouvel agenda pour la sécurité, accessible par son site Web, le but étant d'aider les chercheurs à formuler des idées nouvelles dans les domaines du désarmement et de la sécurité.

32. En 1999, l'UNIDIR organisera, avec le Département des affaires de désarmement (ONU), une conférence sur la sécurité de l'information. Nos sociétés étant de plus en plus tributaires des technologies de l'information, celles-ci suscitent une nouvelle forme de guerre. La conférence examinera les problèmes et proposera des stratégies pour faire face à la vulnérabilité des technologies de l'information.

B. Sécurité régionale et désarmement

1. Maintien de la paix en Afrique

33. Le projet de l'UNIDIR concernant les nouvelles formules de maintien de la paix en Afrique sera terminé pendant le deuxième semestre de 1999. L'Institut envisage des projets de suivi dans ce domaine de plus en plus important.

34. L'Institut mène également, en Afrique de l'Ouest, un projet de recherche visant à appuyer le moratoire pour les armes légères en Afrique de l'Ouest. Ce projet est décrit plus avant ci-dessous (voir par. 39).

35. De plus, le numéro trois, 2000, du *Forum du désarmement* sera axé sur les problèmes complexes ayant trait aux missions et mandats des opérations de maintien de la paix.

2. Moyen-Orient

36. À la suite du séminaire d'experts organisé à Genève en 1998 avec le Cooperative Monitoring Center d'Albuquerque, Nouveau-Mexique (États-Unis d'Amérique), l'UNIDIR doit produire un livre sur les images satellite commerciales, qui illustrera les problèmes des ressources en eau au Moyen-Orient. Il s'agit de montrer le lien qui existe entre l'environnement et la sécurité et de mettre en lumière l'un des facteurs d'insécurité au Moyen-Orient.

3. Asie

37. Outre que l'UNIDIR a publié un rapport sur la réunion qu'il a consacrée aux mesures de confiance en Asie du Sud, l'UNIDIR travaille à deux projets visant à accroître la sécurité dans les États de la région. Le premier, qui fait appel aux services d'experts locaux dans divers domaines, porte sur les problèmes de sécurité en Asie du Sud. Le second est un projet d'utilisation d'images satellite commerciales pour étudier certains facteurs environnementaux qui ont accru les tensions et les risques de conflit entre les États de la région.

38. La proposition de création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale commence à porter ses fruits, puisque cinq États de la région négocient actuellement un accord sur la question. L'UNIDIR cherche à faire établir une étude sur la zone proposée, avec analyse de l'importance de la zone et des moyens de mise en oeuvre.

C. Sécurité commune et désarmement

1. Les armes légères en Afrique de l'Ouest

39. Depuis la fin de 1998, l'UNIDIR met en place un projet de recherche dans les États d'Afrique de l'Ouest. En commençant par le Mali, la Sierra Leone et le Libéria, ce projet visera à stimuler, dans chaque pays, un débat sur la sécurité nationale et régionale. L'UNIDIR identifie les partenaires et instituts de recherche et personnes qui seront chargés de rédiger des rapports sur divers aspects de la sécurité dans leur pays. Des séminaires sur l'importance des armes et sur les rôles complexes joués par des organisations des forces armées, de la police et de la société civile et par les gouverne-

ments dans la sécurité nationale et régionale auront lieu au cours des deux années à venir. L'UNIDIR publiera une sélection de rapports de recherche et plusieurs des chercheurs ouest-africains devraient pouvoir passer quelque temps à Genève, pour établir des contacts et étendre leurs compétences. L'UNIDIR s'efforce d'obtenir des fonds pour pouvoir entreprendre ce travail dans plusieurs autres pays d'Afrique de l'Ouest.

2. Contrôle des armes légères par le contrôle des munitions

40. Le Groupe d'experts sur le problème des munitions et explosifs ayant terminé ses travaux en juin 1999 (voir A/54/155), l'UNIDIR diffusera les conclusions formulées par les biais de séminaires et publications, contribuant ainsi aux efforts entrepris dans le cadre des Nations Unies pour enrayer la diffusion illégale d'armes légères et d'armes de petit calibre. Le numéro deux, 2000, du *Forum du désarmement* sera axé sur des problèmes liés aux armes légères et aux armes de petit calibre.

3. Perspectives régionales et transrégionales sur le trafic illicite des armes légères

41. Suite aux travaux sur le trafic d'armes légères et d'armes de petit calibre en Asie centrale, l'UNIDIR a mis sur pied un projet d'étude des mouvements illicites d'armes légères et d'armes de petit calibre dans la Fédération de Russie, dans le Caucase et en Europe de l'Est. Ultérieurement, ce projet sera étendu à l'Asie du Sud, à l'Asie du Nord-Est et à l'Asie du Sud-Est, au Moyen-Orient, à l'Europe, à l'Afrique et à l'Amérique. Il s'agira d'identifier et d'analyser de façon cohérente les principaux itinéraires du trafic d'armes légères et d'armes de petit calibre dans le monde entier ainsi que les répercussions de ces armes sur les conflits violents.

4. Les séminaires du Forum de Genève sur les armes légères

42. Le programme commun de séminaires de l'UNIDIR, du Quakers United Nations Office et de l'Institut universitaire de hautes études internationales de Genève est maintenant dans sa troisième année, et il doit se poursuivre jusqu'à la fin de 1999. On espère que les fonds nécessaires seront disponibles pour permettre aux trois organisations de poursuivre ce projet et d'aider ainsi à informer la communauté diplomatique à Genève des conséquences de la diffusion des armes légères et des armes de petit calibre.

5. Mines terrestres

43. Après l'entrée en vigueur rapide de la Convention d'Ottawa sur les mines antipersonnel et la première Conférence des États parties tenue à Maputo (Mozambique), l'UNIDIR prépare le numéro quatre, 1999, du *Forum du désarmement*, sur la mise en œuvre du Traité.

6. Militarisation des camps de réfugiés

44. En période de conflit et entre deux conflits, lorsque des centaines de milliers de réfugiés vivent dans des conditions misérables et dangereuses, les différentes parties au conflit essaient bien souvent d'exploiter la vulnérabilité des réfugiés. Elles recrutent des jeunes – souvent des enfants – dans les milices, en leur offrant des vivres et des privilèges. Les camps sont une filière pour le commerce des armes et pour les renseignements. Par trop souvent, les camps deviennent pour ainsi dire des camps de formation et les semences d'un conflit continu y trouvent un terrain fertile. Avec le Center for International Security and Cooperation de l'Université de Stanford et le Centre de Genève pour les politiques en matière de sécurité, l'UNIDIR a commencé à étudier ce problème. Des thèmes de monographies ont été identifiés et divers ouvrages seront publiés. Il s'agira de tenter d'identifier les causes communes de la militarisation des camps de réfugiés et donc d'aider les organismes d'aide aux réfugiés à planifier et mener à bien leurs activités.

V. Coopération

A. DATARIS

45. Afin d'aider la communauté internationale à établir des liens dans le domaine du désarmement et de la sécurité internationale, l'UNIDIR et l'Institut international de recherche pour la paix de Stockholm ont créé une base de données télématique sur les projets et instituts de recherche du monde entier. Cette base de données peut être consultée à partir du site Web de l'UNIDIR et les instituts peuvent, en utilisant un mot de passe, mettre à jour leurs propres informations. Dans l'année à venir, on continuera à améliorer cette base de données.

B. Le site Web de l'UNIDIR

46. Au cours de l'année écoulée, l'UNIDIR a apporté des modifications substantielles à son site Web bilingue (anglais et français). Il continuera à rendre le site plus accessible et

à développer les contacts avec les chercheurs du monde entier.

C. Forum du désarmement

47. L'une des fonctions de la revue trimestrielle de l'UNIDIR est de maintenir et développer les contacts et le rayonnement de l'Institut. Le *Forum du désarmement* est maintenant publié sur le Web en fiches PDF, faciles à télécharger. Il paraît en anglais et en français et représente une contribution sérieuse aux documents publiés dans l'une et l'autre langue sur les questions de désarmement et de sécurité.

D. Conférences, séminaires et réunions-débats

48. L'UNIDIR continuera à tenir diverses réunions physiques et virtuelles dans le monde entier. Ces réunions, tenues sous différentes formes, doivent permettre de comprendre des questions complexes de sécurité et de désarmement. L'UNIDIR collabore avec d'autres instituts chaque fois que possible, pour accroître la diversité des réunions proposées et pour étendre son audience.

E. Collaboration avec d'autres institutions

49. L'UNIDIR continue à accroître le nombre des organismes collaborant à ses projets de recherche et réunions. Le Forum de la sécurité internationale se tiendra en l'an 2000 à Genève et l'UNIDIR participera aux préparatifs et au déroulement. Une partie de la contribution de la Suisse consistera à financer les groupes de discussion spécialisés en Suisse. L'UNIDIR est un membre actif du groupe de discussion sur la maîtrise des armements et il aide à organiser deux réunions et deux rapports sur différents aspects de la prévention des conflits et de la maîtrise des armements.

F. Collaboration au sein du système des Nations Unies

50. Soucieux d'améliorer le fonctionnement du système, les organes des Nations Unies élargissent leur coopération. Dans ce contexte, l'UNIDIR a accru sa coopération avec le Département des affaires de désarmement. Un séminaire commun a lieu en août 1999 et d'autres devraient avoir lieu en l'an 2000 et au-delà. Bien que les réunions se tiennent à New York, l'UNIDIR participe aux travaux du mécanisme de

coordination de l'action concernant les armes légères qui est une émanation du Département des affaires de désarmement.

51. L'Institut poursuit également sa collaboration avec le PNUD en Afrique de l'Ouest, outre qu'il collabore étroitement avec le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique. L'UNIDIR espère collaborer aussi avec les centres régionaux pour l'Asie et l'Amérique latine.

52. L'UNIDIR travaille avec divers autres organes des Nations Unies. Il cherche à appuyer les travaux en faveur de la paix et de la sécurité internationales dans tout le système, en s'intéressant en particulier aux connexions entre la paix, la sécurité, le désarmement, les droits de l'homme et le développement. L'UNIDIR participe à une série de réunions organisée par le Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève afin de renforcer la coopération entre les organismes de recherche des Nations Unies en Europe et d'autres organismes de recherche.

G. Publications

53. Pour les 18 mois à venir, l'UNIDIR prépare un grand nombre de publications. Il s'agit notamment de la revue trimestrielle *Forum du désarmement* et de divers livres et rapports de recherche. L'Institut vient de lancer sa collaboration avec la Dartmouth Publishing Company, sous la marque Ashgate Publishing Limited, et plusieurs ouvrages doivent être publiés conjointement, ce qui permettrait de toucher plus de lecteurs. Le premier livre à paraître dans le cadre de cette coentreprise a été établi en collaboration avec le Département des affaires de désarmement. Sous le titre *Small Arms Control: Old Weapons, New Issues*, il s'agit d'une compilation de communiqués présentés au Groupe d'experts gouvernementaux des Nations Unies sur les armes légères en 1997 et 1998.

VI. Financement

54. À ce jour, les contributions volontaires pour 1999 s'élèvent à 682 305 dollars (voir tableau 2).

55. Les tableaux 1 à 5 indiquent la situation financière de l'UNIDIR, comme suit :

- a) Tableau 1, état des contributions volontaires pour 1998;
- b) Tableau 2, état des contributions volontaires pour 1999;

c) Tableau 3, état des contributions volontaires pour 2000;

d) Tableau 4, prévisions de recettes et de dépenses pour 1999 et 2000;

e) Tableau 5, prévisions des ressources nécessaires pour 1999 et 2000.

Note

- ^a Résolution 39/118 H de l'Assemblée générale, en date du 17 décembre 1984, annexe.

Tableau 1
État des contributions volontaires à l'UNIDIR pour 1998

(En dollars des États-Unis)

A. Contributions volontaires pour 1998^a	
Australie	40 000
Brésil	45 000
Chypre	1 000
Danemark	11 760
Finlande	27 122
France ^b	420 000
Grèce	7 600
Israël	4 929
Italie	5 000
Luxembourg	2 671
Norvège	100 000
Nouvelle-Zélande	4 000
Pays-Bas	9 869
Royaume-Uni	366 840
Suisse	46 301
United States Arms Control and Disarmement Agency	151 000
Total partiel	1 243 092
B. Dons	
Université de Dortmund (Allemagne)	2 972
Total partiel	2 972
Montant total des contributions reçues pour 1998	1 246 064

^a De plus, l'UNIDIR a reçu 11 171 dollars du Conseil européen et 6 565 dollars de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) (sous la rubrique «Recettes diverses»).

^b Une partie de la contribution de la France pour 1997 (140 000 dollars) a été versée en 1998.

Tableau 2
État des contributions volontaires pour 1999

<i>Contributeurs</i>	<i>En dollars É.-U.</i>
Finlande (reçue)	25 505
France (annoncée)	280 000
Grèce (reçue)	7 600
Israël (annoncée)	5 000
Norvège (annoncée)	75 000
Suisse (reçue)	46 200
Royaume-Uni (reçue)	243 000
Montant estimatif total, à ce jour, des recettes provenant de contributions volontaires pour 1999^a	682 305

^a De plus, l'UNIDIR recevra du Département des affaires de désarmement (ONU) une contribution en nature de 50 000 dollars en vue d'une conférence commune sur la guerre des technologies de l'information, prévue pour août 1999.

Tableau 3
État des contributions volontaires pour 2000

<i>Contributeurs</i>	<i>En dollars É.-U.</i>
France	280 000
Grèce	7 600
Total	287 600

Tableau 4
Prévisions de recettes et de dépenses pour 1999 et 2000

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Rubrique</i>	<i>Prévisions pour 1999</i>	<i>Prévisions pour 2000</i>	<i>Augmentation/ (diminution)</i>
A. Recettes disponibles au début de l'année	751,8	520,0	(231,8)
B. Recettes			
Contributions volontaires et dons d'organisations	682,3 ^a	287,6 ^b	(394,7)
Subvention de l'Organisation des Nations Unies (budget ordinaire) ^c	213,0	213,0	—
Intérêts sur les recettes	20,0	10,0	(10,0)
Montant total	915,3	510,6	(404,7)
C. Montant total des fonds disponibles (A + B)	1 667,1	1 030,6	(636,5)
D. Dépenses	1 147,1	857,9	(289,2)
E. Solde du Fonds à la fin de l'année (C - D)	520,0 ^d	172,7 ^e	(347,3)

^a Voir tableau 2 pour l'état des contributions volontaires pour 1999.

^b Voir tableau 3 pour l'état des contributions volontaires pour 2000.

^c Le montant de la subvention de l'Organisation des Nations Unies provenant du budget ordinaire a été fixé à 426 000 dollars pour l'exercice biennal 1998-1999.

^d Dont 133 400 dollars de réserve de trésorerie opérationnelle pour 1999.

^e Dont 92 100 dollars de réserve de trésorerie opérationnelle pour 2000.

Tableau 5
Prévisions des ressources nécessaires pour 1999 et 2000^a

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Ressources nécessaires</i>	<i>Prévisions pour 1999</i>	<i>Prévisions pour 2000</i>	<i>Augmentation/ (diminution)</i>
A. Dépenses directes de programmes et d'administration			
Honoraires et frais de voyage des consultants	145,4	15,0	(130,4)
Groupes spéciaux d'experts	41,5	–	(41,5)
Traitements et dépenses communes de personnel	439,4 ^b	429,9 ^c	(9,5)
Contrats de prestation de services individuels	354,3	342,0	(12,3)
Formation linguistique	4,8	4,8	–
Autres formations spécialisées	10,0	–	(10,0)
Autres travaux contractuels d'imprimerie	5,0	2,0	(3,0)
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	41,3	10,0	(31,3)
Publicité et promotion	7,5	–	(7,5)
Location d'une salle de conférence	7,0	–	(7,0)
Location du matériel nécessaire pour assurer les services de conférence	4,0	2,0	(2,0)
Représentation	4,9	–	(4,9)
Entretien du matériel de bureautique	7,0	7,0	–
Papier pour travaux de reproduction interne	12,0	8,0	(4,0)
Livres de bibliothèque	2,0	–	(2,0)
Abonnements et commandes renouvelables	1,5	1,5	–
Fournitures informatiques	5,0	5,0	–
Achat de matériel de bureau	10,0	–	(10,0)
Total	1 102,6	827,2	(275,4)
B. Dépenses d'appui aux programmes			
(5 % du total A, déduction faite du montant de la subvention de l'ONU)	44,5	30,7	(13,8)
Montant estimatif total des dépenses	1 147,1	857,9	(289,2)
C. Réserve de trésorerie opérationnelle			
(15 % du total A, déduction faite du montant de la subvention de l'ONU)	133,4	92,1	(41,3)
Total (A + B + C)	1 280,5	950,0	(330,5)

^a Ces chiffres pourraient augmenter dès confirmation des prévisions actuelles de financement.

^b Sur la base des coûts salariaux standard pour 1999 – version 06 – applicables à Genève.

^c Sur la base des coûts salariaux standard pour 2000 – version 02 – applicables à Genève.